



EDITORIAL

Dans un contexte difficile, notre commune n'échappe pas, comme bien d'autres, au renchérissement des charges ou à des investissements obligatoires liés à la transition énergétique. Aujourd'hui, sous l'effet cumulé de la baisse des dotations de l'état, de la raréfaction des financements conjugués à des besoins accrus des usagers, la réduction des dépenses est devenue, plus qu'une nécessité pour notre commune.

Malgré un travail au quotidien de gestion des dépenses, mais devant faire face à une inflation galopante, la municipalité s'est vue contrainte de rehausser le taux d'imposition de la taxe foncière cette année. Cette augmentation intervient au moment où le taux de la TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères) va baisser, ce qui engendrera une pression fiscale moindre sur les foyers. Notre objectif étant, autant que faire se peut, de ne pas augmenter la fiscalité qui pèse sur les germinois.

Cette décision permettra de maintenir une capacité de financement pour mener à bien les investissements dont notre commune a besoin.

Les travaux de rénovation de l'école vont débuter prochainement. Ceux-ci permettront la modernisation des locaux, mais surtout de limiter voire de diminuer les dépenses d'énergie. Ces travaux sont rendus possibles, sans recourir à l'emprunt, grâce aux subventions octroyées par l'État et le département, mais aussi grâce à une gestion rigoureuse de notre budget qui nous permet de dégager les moyens nécessaires pour réaliser ces investissements générateurs d'économie.

Toujours soucieux d'être à votre écoute, de vous présenter les projets en cours, la municipalité vous propose deux réunions publiques qui se tiendront les 10 et 19 mai prochains. Ce sera pour vous l'occasion de vous exprimer en toute liberté et de nous faire connaître vos souhaits. Nous vous y attendons nombreux.

Les beaux jours arrivent. Afin que nous puissions profiter pleinement des joies de la vie de plein air, il est essentiel que nous respectons tous les bonnes règles de vie.

Maxime DUSACQ

Elections Législatives 2022
dimanches 12 et 19 juin
Bureaux de vote ouverts
de 8h00 à 18h00



Horaires de la mairie
Lundi et jeudi 8h30-12h00/13h30-17h00
Mardi, mercredi et vendredi 8h30-12h00
le samedi de 10h00 à 12h00



ATTENTION

Horaires de l'agence postale communale
Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi 8h30-12h00 et samedi de 10h à 12h00



Mairie de SAINT-GERMAIN

845 Route de Troyes, 10120 Saint Germain ☎ 03 25 75 68 91

Courriel : contact@mairie-saintgermain.fr Site internet : www.mairie-saintgermain.fr

SOMMAIRE

PAGE 2 : LES ÉCHOS DU CONSEIL MUNICIPAL

PAGE 5-6-7 : LA VIE DES ASSOCIATIONS

PAGE 10 : VOIRIE-CIRCULATION

PAGE 2-3 : LE BUDGET 2022

PAGE 7-8 : JEUNESSE ET VIE SCOLAIRE

PAGE 11 : MÉDIATHÈQUE

PAGE 3-4-5 : LA VIE DE LA COMMUNE

PAGE 9 : CADRE DE VIE— URBANISME— ENVIRONNEMENT

Permanence du Maire et des Adjointe le samedi de 10h00 à 12h00

Nous vous rappelons qu'il est nécessaire de prendre un rendez-vous au secrétariat de la mairie pour tout dépôt de dossier d'urbanisme, mariage, PACS....

LES ÉCHOS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal lors de ses séances du 17 mars et 5 avril 2022 :

- a approuvé les comptes de gestion de l'exercice 2021 du budget principal communal et du budget annexe de « la Comédie », établis par le comptable du trésor ;
- a approuvé les comptes administratifs de l'exercice 2021 du budget principal communal et du budget annexe de « la Comédie » ;
- a approuvé le renouvellement de la convention avec TCM relative à l'entretien de la zone artisanale pour la viabilité hivernale ;
- a approuvé l'ouverture d'un poste (30 heures hebdomadaires) de type Contrat Parcours Emploi Compétences Jeunes (PEC Jeunes) pour le service animation jeunesse enfance afin de pallier le départ anticipé d'un agent ;
- a décidé de modifier le taux de la taxe foncière bâti et de ne pas modifier la taxe foncière non bâti.
- a adopté les budgets primitifs 2022 de la commune et de « la Comédie » ;
- a approuvé le montant de l'enveloppe accordée pour les subventions aux associations de la commune ;
- a accordé l'attribution d'indemnités horaires pour travaux supplémentaires dans le cadre des élections 2022 .

BUDGET 2022

Le budget de la commune se monte en recette à 3 045 897 € et en dépense à 2 994 150 €.

LES RECETTES

Les impôts (1 120 000 €) représentent le produit des deux taxes du foncier bâti et foncier non bâti ainsi que la taxe d'habitation payée par une partie des foyers et la compensation versée par l'État pour remplacer l'ancienne taxe d'habitation. Ils représentent 37 % des recettes globales.

Les dotations (453 500 €) attribuées par l'État se montent à 320 000 €, celles de Troyes-Champagne-Métropole à 133 000 €.

Les ressources propres de la commune (198 853 €) proviennent pour l'essentiel des recettes de la restauration scolaire (60 000 €), des activités péri et extra-scolaires (99 000 €), des diverses locations et de l'agence postale (12 000 €).

Les autres taxes (77 500 €) proviennent des taxes sur la consommation de l'électricité (40 000 €), les pylônes électriques (5 000€), les droits de mutation (26 000 €) et les taxes locales sur la publicité extérieure (6 500 €).

Les recettes d'investissement (293 852 €) comprennent la taxe d'aménagement (69 852 €), le remboursement d'une partie de la TVA sur les travaux d'équipement réalisés en 2020 (49 000 €) et des subventions en particulier pour la rénovation de l'école (175 000 €).

A ces recettes, il faut ajouter un report du résultat de l'année antérieure de 902 192 €.

LES DÉPENSES

Les charges générales (615 850 €) représentent l'ensemble des dépenses nécessaires au fonctionnement de la commune. Les dépenses de fluide (gaz, électricité, carburant et eau) représentent 19 % de ces dépenses.

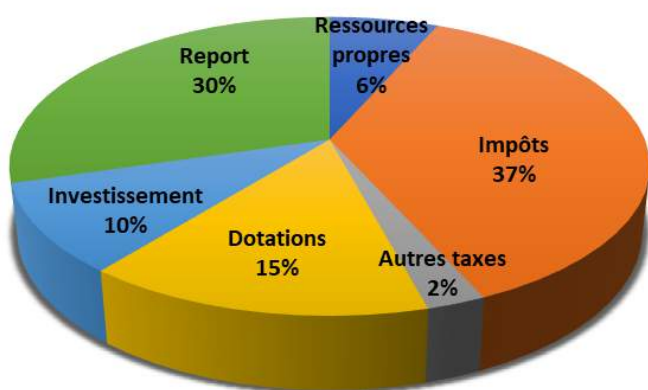
Les dépenses de personnel se montent à 1 056 800 € soit 35 % des dépenses globales ou 55 % des dépenses hors investissement.

L'annuité de la dette (Intérêt et amortissement) se monte à 261 000 €.

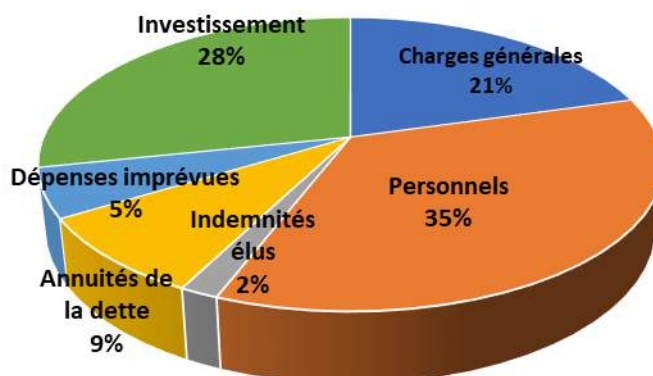
Les dépenses d'investissement se montent à 847 500 €. Elles prévoient notamment :

- La rénovation de l'école : 636 000 €
- La réfection de voiries : 110 000 €
- L'éclairage public : 40 000 €
- Le raccordement ERDF : 12 000 €
- L'équipement du SAJE : 14 500 €

LES RECETTES



LES DÉPENSES



Subventions aux associations

Le conseil municipal a voté les subventions suivantes aux associations :

Zanshin Karaté Dojo	500 €	Comité social des agents communaux	1 800 €
Amicale SAINT GERMAIN	1 300 €	Société de chasse	150 €
Badminton germinois	400 €	Amicale Cyclo Germinoise	350 €
Entr'actes Entre amis	1 100 €	Association des parents d'élèves	500 €
Gymnastique volontaire mixte	600 €	Solidarité Emploi Services	600 €

VIE DE LA COMMUNE

Incivilités à moto, ça suffit !

Depuis l'arrivée des beaux jours, des jeunes avec des motos de cross se permettent de faire toutes sortes d'incivilités au sein de notre commune. De nombreux témoignages et remontées auprès de la mairie nous ont conduits à nous rapprocher de la gendarmerie.

Ces faits relayés par leurs soins sur les réseaux sociaux les incitent à un comportement absurde et dangereux occasionnant des problèmes de sécurité, de tranquillité pour les habitants, de dégradations de cultures dans les champs et de manque de respect envers les forces de l'ordre alors même que ces deux roues ne sont pas homologuées sur route.

Certains jeunes ont été identifiés, entendus par la gendarmerie, ils devront répondre de leurs actes.



ELECTION PRESIDENTIELLE SAINT GERMAIN



Résultats du 1^{er} tour

Inscrits : 1 847 Votants : 1 396 Blancs : 17 Nuls : 10 Exprimés : 1 369

N. Arthaud	7	J. Lassalle	30	J.L. Melenchon	189	V. Pécresse	90
F. Roussel	25	M. Le Pen	402	A. Hidalgo	8	P. Poutou	12
E. Macron	407	E. Zemmour	113	Y. Jadot	46	N. Dupont-Aignan	40

Résultats du 2^{ème} tour

Inscrits : 1847 Votants : 1 397 Blancs : 73 Nuls : 22 Exprimés : 1 302

E. Macron	683	M. Le Pen	619
-----------	-----	-----------	-----

Réunions publiques

Organisées à 19h00

le mardi 10 mai dans la salle du Préau et le jeudi 19 mai au hall du centre sportif,

Elles permettront aux élus de présenter les actions en cours, les réalisations et les projets et répondre aux questions des germinois.

Nous vous attendons nombreux...



Les activités du CCAS reprennent tout doux...

Vingt-cinq aînés se sont retrouvés autour d'un bon repas au restaurant le 7 avril dernier. Dans une ambiance conviviale, ils ont ainsi pu partager des moments agréables.

Le CCAS prépare d'ores et déjà un programme pour l'année 2022/2023 qui pourra, nous l'espérons, se dérouler dans les meilleures conditions.

Vous qui avez plus de 65 ans, venez rejoindre les aînés et partager de bons moments.



Le CCAS organise une sortie cabaret

« AU DIAMANT BLEU » à Barville En Gâtinais (45)

SPECTACLE de MUSIC – HALL avec déjeuner « menu Brillant »

(kir cassis, entrée, plat et dessert avec ¼ de vin et eau + café)

JEUDI 19 MAI 2022,

il reste quelques places disponibles, renseignement en mairie



Fête des voisins

La Fête des Voisins aura lieu, cette année, **le vendredi 20 mai.**

Rappelons que son objectif est de permettre à des voisins de se rencontrer de façon conviviale, de développer la solidarité, la proximité, la cordialité dans notre milieu de vie, autour d'un verre ou d'un repas.

La mairie tient à la disposition de ceux qui souhaitent organiser cette fête dans leur quartier, le matériel nécessaire (demande écrite avant le 17 mai).



Charge à chacun de venir récupérer le matériel.

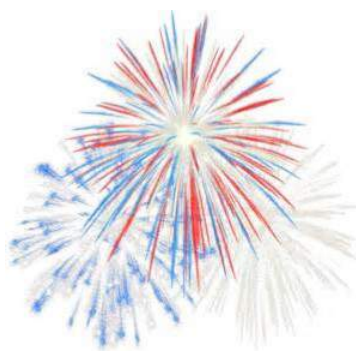
Les festivités du 14 juillet reprennent...

Après une longue interruption de 2 ans, la commune va reprendre les festivités organisées pour la fête nationale.

Toutefois en raison des travaux de rénovation de l'école élémentaire, qui entraînent la fermeture de la salle du préau et de la cour de l'école élémentaire, la commune se voit dans l'obligation d'apporter des changements dans l'organisation des diverses activités proposées.

Ainsi le parcours de la traditionnelle retraite aux flambeaux sera modifié. Il partira de la Comédie et conduira les participants jusqu'à l'étang d'où le feu d'artifice sera tiré. Des « foods trucks » installés sur le parking de l'école permettront une restauration sur place.

Un « flyer » sera distribué dès que le programme sera finalisé.



VIE DES ASSOCIATIONS

Badminton Germinois : Playoffs-Fin des Interclubs 2021-2022



Dimanche 10 Avril 2022 les play-offs ont réuni les 8 clubs des deux poules départementales pour les matchs de classement au lycée Gaston Bachelard de Bar-sur-Aube.

Lors de cette dernière journée le badminton germinois s'est retrouvé en milieu de tableau en lutte pour les 5^{ème} et 6^{ème} place : après avoir battu Bar-sur-Aube notre équipe s'incline finalement face à une équipe Chaumontaise particulièrement efficace et termine cette saison à une honorable 6^{ème} place devant les équipes de Bar sur Aube et de Saint André !

Une grande partie de nos compétiteurs, novices ou chevronnés, a pu participer à ces 4 journées d'interclubs et découvrir pour certains les particularités de ce championnat départemental par équipes. Les résultats obtenus au cours de la saison sont particulièrement encourageants et de bon augure pour la saison prochaine ! Un grand merci à tous nos passionnés qui n'ont pas ménagé leurs efforts et leur enthousiasme sur les terrains dans une ambiance sympathique et avec un bon esprit d'équipe !

La 3^{ème} partie de saison proposera plusieurs tournois relativement proches géographiquement : Saint Julien, Piney, Epernay et Chaumont ; gagnons qu'après d'excellents résultats au tournoi de Nogent sur Seine en Mars (nombreux ¼ finale et même ½ finale en double-homme) nos joueurs (euses) poursuivront leur belle progression tout au long de ces rendez-vous.



Le club organisera également un tournoi interne en mai après ces deux années plutôt difficiles qui n'avaient pas permis la tenue de ces événements conviviaux et fédérateurs.

Site : <http://badmintongerminois.wifeo.com>

Contact : badgerminois@gmail.com

L'Amicale Cyclo Germinoise

Bilan du club cyclo en 2021

Le club compte actuellement 14 adhérents et va enregistrer prochainement deux nouvelles adhésions.

Les kilomètres parcourus sont, pour l'année 2021, de 50 164 kms et 633 sorties.

Classements de notre club pour les randonnées permanentes (au nombre de km parcourus) en 2021 :

- **Balades sancéennes** 3ème derrière le CCTS (33 adhérents)
- **Challenge Odin** 2ème derrière le CC baralbin (12 adhérents)
- **Circuits des lacs** 3ème derrière le VCS (83 adhérents) et le VC Bréviandes (40 adhérents)
- **Randonnées de Bouilly** 4ème derrière le VCS, le CCTS et Barberey (30 adhérents)
- **Les randos bréviandoises** 2ème derrière le VCS
- **Randonnées de la vallée de la Seine** 3ème derrière le VCS et Bréviandes
- **Brevets Emile Marchal** 1^{er} des clubs entre 15 et 24 adhérents.

Les circuits de l'Aube à vélo 3^{ème} derrière Barberey et le VCS.

Très bon bilan et toujours sur le podium.



Ascension du Ventoux

Projets du club pour 2022

- ✓ *Semaine de vélo à Annecy en juin*
- ✓ *Les 24h Skoda du Mans vélo du 27 au 28 août*
- ✓ *Organisation de 2 randonnées et du Téléthon*
- ✓ *Les grimpettes d'Avallon en août*
- ✓ *La Franck Pinault à Auxerre*
- ✓ *Semaine fédérale à Loudéac (Côtes d'Armor) 1^{ère} semaine d'août*
- ✓ *Les circuits de l'Aube à vélo*

Les randonnées organisées le dimanche matin par les clubs de l'agglomération.

Rouler en club, c'est un excellent moyen de progresser et de motivation. Vous pouvez également faire trois essais avant de vous décider.

Licence gratuite pour les féminines la première année. **Contact : François au 06 43 45 89 64.**

Société de chasse

Nettoyons la nature...

Samedi 2 avril, les chasseurs de la société de chasse organisaient leur troisième opération de nettoyage de la nature. De nombreux débris ont été ramassés durant toute la matinée en bordure de chemins. Il est regrettable d'en trouver encore autant alors que des déchetteries sont à disposition des habitants. Notons que les chasseurs sont très proches de la nature et sensibles à la propreté de notre territoire.

Bravo à tous les participants pour cette démarche environnementale et écologique.



Vide grenier le 29 mai

Après 2 ans d'absence, la société de chasse de Saint Germain a le plaisir d'organiser à nouveau son traditionnel vide grenier.

Les inscriptions se feront uniquement sur réservations et devront être réglées d'avance.

Tarifs: Pour un emplacement de 5 mètres linéaires, 10 € pour les particuliers, 25 € pour les professionnels. Possibilité bien entendu d'en prendre un ou plusieurs.

Restauration et buvette sur place sous réserve du protocole sanitaire en vigueur à cette date.

Ouverture pour les exposants à 6h00. **Réservation au 06 40 32 64 89 ou au 06 70 26 52 94.**

L'amicale de SAINT GERMAIN

L'Amicale de Saint germain s'est maintenue en haut du tableau toute la saison et on en est fier. Nous ouvrons notre école de football et nous recherchons des enfants à partir de 5 ans.

Ainsi que des dirigeants et des bénévoles pour les autres activités de l'association (vide-grenier, loto, etc...).



JEUNESSE ET VIE SCOLAIRE

La chasse aux œufs

Elle était très attendue par les enfants cette chasse aux œufs du dimanche de Pâques... C'est sous un beau ciel bleu et un soleil radieux que les enfants ont ramassé près de l'étang des œufs factices bien vite échangés contre des œufs en chocolat. Près de 12 kg de friandises ont été distribués ainsi que des flacons à bulles pour les plus petits et des bracelets fluorescents pour les plus grands.

A voir leur sourire, tous, n'en doutons pas, reviendront l'année prochaine.



Installation capteur CO₂ à l'école

Des capteurs de dioxyde de carbone (CO₂) ont été installés dans les classes de l'école maternelle. D'autres le seront dans les classes de l'école élémentaire lors de la réalisation des travaux de rénovation qui commenceront à la fin du mois de juin.

Ces capteurs, dont l'installation n'est pas obligatoire mais vivement conseillée, permettent de mesurer la concentration en CO₂ dans l'air et d'alerter, par signal sonore, lorsque celle-ci dépasse un certain seuil signalant la nécessité d'aérer la pièce. Ceci permet de maintenir une bonne qualité de l'air en permanence.

Cet investissement est réalisé par la commune qui reçoit une aide de l'État.



Service Animation Jeunesse Enfance

En avant vers le printemps et les journées ensoleillées...

L'ACCUEIL DES MERCREDIS

Activités 3 à 5 ans :

POP le dinosaure a de nouveau accompagné les petits et les a transportés dans le monde de la magie et dans le sport avec le foot.

Afin de se préparer aux « blagues » du 1^{er} avril, les enfants ont réalisé des poissons en pâte à sel et à modeler. Tous les mercredis les enfants ont pu se livrer à des activités de motricité et manuelles.



Activités 6 à 11 ans :

Dans le cadre du projet sport, les plus grands ont pu être initiés à l'athlétisme, au basket et au saut de haies et mettre en application leurs nouvelles compétences.

Afin de se préparer aux activités de jardinage qui vont bientôt commencer, ils ont préparé le jardin et semé des graines d'herbes aromatiques.



VACANCES DE PRINTEMPS DU 11 AU 22 AVRIL

Les vacances de printemps se sont déroulées dans les meilleures conditions !

A LA DECOUVERTE DE LA FERME POUR LES PETITS

Les enfants âgés de 3 à 5 ans ont découvert la vie à la ferme, les différents animaux et leur environnement. Les apprentis fermiers ont pu casser les œufs de la poule après avoir découvert le processus de ponte et utiliser le lait de la vache pour fabriquer un très bon gâteau au chocolat qu'ils ont dégusté.

Plusieurs activités leur ont été proposées : l'heure du conte en lien avec le thème animé par Cécile de la médiathèque, des activités manuelles, une sortie au parc de Fouchy et une chasse aux œufs.



A LA RECHERCHE DES DINOSAURES

Les enfants âgés de 6 à 11 ans ont évolué à l'ère des dinosaures. Ils se sont transformés en apprentis archéologues.

Les petits chercheurs ont décoré la salle avec une grotte en papier mâché, créé des empreintes avec de la pâte à sel et fabriqué des œufs de dinosaures. Ils ont pu participer à « l'Oval Cup », rencontre sportive inter-structures. Il s'agit d'un moment de partage, de jeux, d'ateliers en lien avec le rugby entre les enfants de diverses structures d'accueil de loisirs.

Des activités scientifiques ont été animées au sein de l'accueil par la maison de la science : au programme, la recherche des dinosaures et des fossiles.



CLUB ADOS

Une nouvelle fois, de nombreux adolescents ont participé aux activités proposées au cours des vacances.

Le premier jour consiste en un accueil et un goûter au club ados afin de faire connaissance et de créer une charte stipulant les règles de vie au club.

AU PROGRAMME : concours du meilleur pâtissier, soirée Pasta Party et jeux, course d'orientation et chasse aux œufs, création d'un mini potager.

Pour les sportifs, journée interclubs multi activités, sortie à la grotte de Champ Retard pour un parcours en hauteur sur de la pierre. Ils ont pu également se rendre au bowling et à Virtual Center pour partager d'agréables moments.



Bientôt les vacances d'été 2022

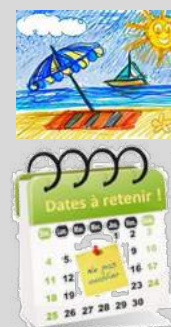
Ouverture de l'accueil de loisirs du 11 au 29 juillet et du 22 au 31 août.

Les dossiers d'inscriptions pour l'année 2022-2023 seront disponibles à partir du vendredi 20 mai (envoi par mail)

Inscriptions par mail du lundi 23 mai au vendredi 03 juin.

Renseignements au 03.25.72.52.43

Mail : saje@mairie-saintgermain.fr



Toujours « 3 fleurs » pour SAINT-GERMAIN

Le jury régional « Villes et villages fleuris » de Champagne Ardenne a confirmé le label « 3 fleurs » attribué à la commune. Ce label récompense l'engagement des communes en faveur de l'amélioration du cadre de vie prenant en compte l'aménagement des espaces publics, la protection de l'environnement la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité, etc.

Ce résultat nous le devons aux agents des services techniques et plus particulièrement du service des espaces verts animé par Christophe RAGON qui ont à cœur de rendre notre commune agréable à vivre.

Nous les en remercions.



Concours habitats et maisons fleuris

L'embellissement de la commune est aussi l'affaire de tous. C'est la raison pour laquelle la municipalité a invité les foyers germinois à participer au concours « Habitats et Maisons fleuris » en 2021 concours organisé, après une année d'interruption, par le « Comité du tourisme de la région de Troyes ».

Le jury, qui a visité les jardins de tous les participants, a apprécié le travail de chacun d'entre eux et a prononcé le palmarès.

- 1^{er} prix M. et Mme Roger MAUDONNET
- 2^e prix M. et Mme Yves VERHOEST
- 3^e prix M. Pascal BESCOS et Mme Corinne LACOSTE
- 4^e prix Mme Sylvette NOIROT



Toutes nos félicitations aux lauréats.

La remise des récompenses s'est déroulée en mairie le 11 avril autour du verre de l'amitié.



Germinoises et Germinois,
n'hésitez pas vous aussi à participer à l'édition 2022.
Dans le prochain bulletin, vous prendrez connaissance des conditions d'inscriptions qui bien entendu sont gratuites.

Du nouveau pour les ordures ménagères

Depuis janvier 2017, TCM a pris la compétence « collecte et traitement des ordures ménagères » pour l'ensemble des communes de l'agglomération. Durant ces 5 années deux modes de financement étaient en vigueur :

- la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) dans 57 communes, dont le taux était fixé par chaque commune.
- la redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM) en vigueur dans le secteur de l'ex communauté de communes de Bouilly-Mogne-Aumont, soit 24 communes.



Aujourd'hui, la loi impose aux communautés de communes l'uniformisation du mode de financement pour ses communes membres. Les élus de TCM ont donc fait le choix de retenir la généralisation de la TEOM et d'appliquer, dès 2022, un taux unique d'imposition de la TEOM fixé à 11,5 %, qui se substitue donc aux 25 taux jusqu'alors appliqués dans le territoire de TCM.

Afin de réduire l'augmentation de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) fixée et récoltée par l'État, qui s'applique au traitement des déchets ou à leur stockage, TCM travaille sur la réduction des déchets avec d'une part une amélioration du tri dès 2023 et d'autre part la mise en œuvre d'une taxe incitative en 2024.

Ainsi dès cette année, le taux de la TEOM va passé de 16,61 % à 11,5 %, ce qui va entraîner globalement une réduction de 85 000 € répartis sur l'ensemble des foyers.

Un cheminement derrière l'école maternelle

Les services municipaux ont réalisé, derrière l'école maternelle, un cheminement en béton désactivé qui facilitera l'accès au restaurant scolaire et permettra aux enfants d'éviter de passer à travers les espaces verts, exercice parfois difficile par mauvais temps



Rénovation de l'école élémentaire

Les travaux de l'école élémentaire vont débuter dès la fin de l'année scolaire.

Ils ont pour objectifs :

- ✓ la modernisation des locaux avec, en particulier, la réduction des dépenses d'énergie ;
- ✓ l'amélioration du confort par une température plus constante et une meilleure qualité d'air ;
- ✓ de répondre aux obligations réglementaires liées à la réduction de la consommation énergétique (loi Élan) et à la qualité de l'air intérieur (QAI).

Afin de mener à bien ce projet, la municipalité a fait appel à un maître d'œuvre (architecte Hérard & Da Costa) qui a été mandaté pour réaliser l'étude, estimer le coût des travaux, constituer le cahier des charges de l'appel d'offre et assurer le suivi des travaux.

Les travaux doivent débuter le 20 juin et se terminer à la fin des vacances de la Toussaint, un mois étant prévu pour le désamiantage de certaines parties (joints autour des huisseries et joints des plinthes).

Ces travaux pourront entraîner durant cette période, des perturbations dans le fonctionnement de l'école et du SAJE mais ils ne remettent pas en cause la qualité des services. L'essentiel des travaux sera réalisé par les entreprises, le service technique de la commune intervenant de façon ponctuelle.

Les travaux envisagés

- Changement de nombreuses menuiseries (portes et fenêtres)
- Isolation du préau, des sanitaires et d'une classe
- Installation d'un système de ventilation double flux couplé aux détecteurs de CO₂
- Changement d'éclairage
- Rénovation complète des sanitaires et mise en place de WC PMR
- Rénovation en partie de l'électricité et du chauffage.



Le montant des travaux est estimé à 320 000 € HT.

D'ores et déjà la commune bénéficie de subventions :

- de la part de l'État (plan de relance) 105 000 € HT
- du département 68 000 € HT

D'autres subventions sont attendues dont la DETR (préfecture) ce qui réduira fortement le resta à charge de la commune.

Rénovation de la rue Louis Guillemin

Les services du conseil départemental vont refaire le 21 et 22 juin prochain la bande de roulement de la rue Louis Guillemin (RD 141), la rue de l'Eglise et la route de Torvilliers à Lépine.

Auparavant la commune rénovera les parties de bordures et de caniveaux endommagés sur cette voie.

De plus, afin d'améliorer l'écoulement des eaux pluviales à l'entrée de Lépine (en venant du bourg) et d'éviter les flaques d'eau, trois avaloirs seront créés, à la hauteur du chemin du Poirier Moret.

Le financement de la réfection des bandes de roulement est assuré par le conseil départemental, les autres travaux par la commune.



Nouvelles acquisitions :

Livres adultes :

- L'affaire Alaska Sanders / Dicker
- Les douleurs fantômes / Da Costa
- La déraison / A. Martin-Lugand
- La clé de votre énergie / Calestrémé, Albin Michel
- Le grand mort T8 : Loisel, Vents d'ouest
- La bibliothèque de minuit / Matt Haig
- Lucia / B. Minier, XO



Livres enfants :

- De papa en papa / E. Vast, Mémo
- Moi j'ai peur du loup / Emilie Vast
- Boucle d'or / Céline Alvarez, Ed. Les arènes
- La bonne galette / Céline Alvarez, Ed. Les arènes
- Océan le noir et les couleurs / Emilie Vast, Mémo
- Bloom / Julie Safirstein, Ed. du livre
- Mais où est Momo ? / Knapp, Ed. Les Grandes Personnes
- Les bêtises c'est maintenant (Mortelle Adèle T2) / M. Tan

Atelier Calligraphie : Mardi 17 mai et Mardi 31 mai 2022 de 14h à 16h

Atelier séniors : initiation à la calligraphie latine, animé par Delphine Osti (atelier Calidol)



« Partir en livre »

du 21 juin au 23 juillet 2022 :
Après-midi jeux en extérieur
près de l'étang :



Samedi 9 juillet de 14h à 17h :
avec la Ludothèque La trottinette



Espace de lecture en plein air
près de la médiathèque :

Samedi 16 juillet de 14h à 17h :

Atelier « animaux en papier » à partir du livre « Zoo in my hand » de Inkyong Kim

Samedi 23 juillet de 14h à 17h :

Atelier papier à partir des livres de K. Komagata

Samedi 02 juillet de 10h à 12h :

Café des lecteurs adultes, sur le thème de l'amitié

Activités gratuites, inscription au 03 25 72 52 35



Des histoires rythmées avec Stéphane Cain :

Durant le Mois des tout-petits, plusieurs séances animations lecture animées par Cécile Broudy ont permis aux enfants de 1 à 5 ans de découvrir des histoires rythmées avec le musicien Stéphane Cain.

La médiathèque a aussi accueilli le spectacle « Kernel » (Cie Athénor), en partenariat avec la médiathèque de Troyes- Champagne- Métropole.



La médiathèque

C'est Ouvert à tous, la consultation sur place est libre et gratuite :

Mardi	et Jeudi	/	16h-18h
Mercredi	10-12h	/	14h-18h
Vendredi		/	14h-18h
Samedi	10h-12h	/	14h-17h

Fermeture durant le pont de l'Ascension : du 26 au 28 mai 2022 inclus

Médiathèque municipale de Saint-Germain
Centre culturel, rue des Cerisiers
10120 Saint-Germain
Tél. : 03-25-72-52-35
contact@mediatheque-saintgermain.fr
www.mediatheque-saintgermain.fr

SUPER 
Saint-Germain



*Scannez ce QRCode et
abonnez-vous à notre page !*

**Retrouvez toutes les
informations et nouveautés de
votre magasin sur Facebook !**